

Note aux doctorants ayant dépassé les délais de soutenance de leurs thèses.

Les doctorants, ayant dépassé les délais de soutenance de leurs thèses de doctorat sont invités à remplir la fiche de suivi, ci-jointe, et de la transmettre par mail au service de la post-graduation : pg.fsbsa@ummto.dz

Dernier délai le : 31 mai 2022.

Cette opération rentre dans le cadre du recensement et du suivi de l'état d'avancement des doctorants, recommandé par Mr. le vice-recteur chargé de la post-graduation et la recherche scientifique de l'UMMTO.